

ROSEL *Infos*

n° 44

Janvier 2007

Directeur de la publi-
cation :
Véronique MASSON

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du maire-adjoint :

BONNE ANNEE 2007

L'année 2006 s'est terminée en emportant notre Maire, Michel LEFONDRE à qui nous rendons hommage dans les pages suivantes de ce numéro de ROSEL INFOS, pour tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a été, tout ce qu'il a semé et tout ce qu'il a laissé.

La vie communale devant se poursuivre, Mr Le Préfet du Calvados a fixé la date des élections municipales complémentaires pour deux nouveaux conseillers municipaux, les dimanches 14 et 21 janvier 2007 afin qu'un nouveau maire soit élu.

Au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2007.

Que cette année vous apporte la santé, la réussite dans vos entreprises et le bonheur, dans un climat de paix et de fraternité.

Sachez que nous poursuivrons pour vous tous, pour notre commune le chemin que Michel LEFONDRE a tracé pendant ces deux mandats de maire de ROSEL pour l'amélioration de notre commune et le bien être de ses habitants.

Comme les années précédentes notre village s'est doté de sa tenue de NOEL, et ce grâce aux responsables et bénévoles qui ont pris en main les décorations, leur fabrication (plusieurs soirées bien sympathiques) et les illuminations.

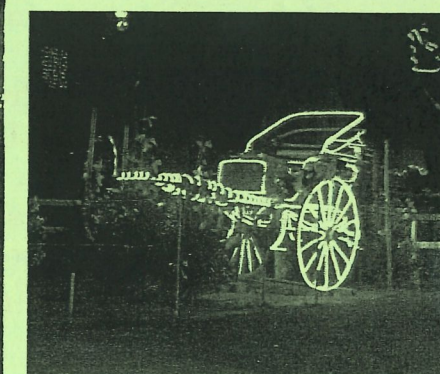
Merci à toutes et à tous sans oublier celles et ceux qui sont venus ajouter leurs initiatives personnelles.

Bonne année à toutes et à tous.

Véronique MASSON



Comme chaque année le comité des fêtes de Lason-Rosel avait invité les enfants des deux communes à un goûter. Ils ont pu rencontrer le père Noël qui les attendait dans le chalet. Un vin chaud a été offert aux parents.



RAPPORT DU SERVICE DECHETS MENAGERS

Bilan du SEROC qui gère le traitement des déchets et l'activité des déchetteries :

- Les tonnages de déchets ultimes ont diminué de 7 % confirmant une baisse amorcée depuis 5 ans : les résultats du tri sont stables.
- Des équipements spécifiques ont été aménagés pour collecter l'amiante liée (plaques fibrociment) sur la déchetterie de Creully.

Projet de construction de 2 plates formes de compostage.

L'ancienne décharge de Saint Vigor, après réhabilitation réalisée en 2002, est maintenant transformée en parc thématique. Elle devient ainsi un outil de communication pour les usagers, les élus et surtout les écoliers.

Une campagne de communication a été engagée pour inciter les usagers à mieux trier et améliorer les résultats.

Evolution du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères : celle-ci est de 18,95 % pour l'année 2006 contre 19,90 % en 2004.

RAPPORT SUR LES SERVICES EAU/ASSAINISSEMENT

Les réseaux sont exploités par la SAUR : pour Bretteville l'Orgueilleuse, le contrat d'affermage a été renouvelé en 2000 pour 12 ans, pour Caen Ouest le contrat a pris fin le 30 juin 2006.

Bretteville l'Orgueilleuse : 10 communes adhérentes pour 7 797 habitants et 2 874 abonnés. Le syndicat a une production propre par le forage du Vauculey.

La qualité de l'eau distribuée en 2005 sur l'ensemble de ce syndicat est satisfaisante.

Un abonné domestique consommant 120 m³ paie 161,86 € en 2006, soit en moyenne 1,35 €/m³

Caen Ouest : 7 communes adhérentes pour 4 940 habitants et 20 103 abonnés. La ressource est l'achat d'eau à la ville de Caen.

La qualité de l'eau distribuée est satisfaisante. Un abonné domestique consommant 120 m³ paie 159,45 € en 2006 soit 1,33 €/m³.

REGLEMENT DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les factures d'eau potable et d'assainissement sont dorénavant séparées. L'eau potable est facturée par la SAUR et l'assainissement par la Nantaise des Eaux.

La Nantaise des eaux sollicite la commune sur la revalorisation de sa redevance d'assainissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de maintenir le montant de la redevance d'assainissement en l'état.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL

La société SOCORAC a été retenue comme maître d'œuvre.

Les entreprises retenues sont :

LOT 1	Maçonnerie/gros œuvre :	
	Entreprise QUINETTE	22 074.78 € HT
LOT 2	Charpente Bois :	
	Entreprise N.C.C.	3 660.78 € HT
LOT 3	Couverture :	
	Entreprise ANDRE	2 256.76 € HT
LOT 4	Menuiseries extérieures :	
	Entreprise B'PLAST	1 821.60 € HT
LOT 5	Électricité :	
	Entreprise LECHARTIER	3 801.39 € HT
LOT 6	Plomberie :	
	Entreprise ESTHER	2 305.10 € HT

Après avoir vu les devis concernant les travaux d'extension du local technique de Rosel, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre de l'aide octroyée aux petites communes rurales.

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Les travaux ont débuté la semaine du 12 novembre et devraient durer environ 4 mois. En ce qui concerne l'éclairage public, il était envisagé de faire du « semi-permanent ». Ce projet risque de faire apparaître des zones dangereuses mal éclairées. Aussi le Conseil Municipal décide de maintenir l'éclairage actuel c'est-

à-dire permanent.

PROJET DE TRAVAUX DU SDEC

Le président de la commission voirie de la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE a fait délibérer la communauté de communes sur les projets travaux de voirie 2007, 2008 et 2009.

Pour 2009, la commune de Rosel pourrait proposer le programme d'enfouissement du réseau dans le hameau de Gruchy : rue de Goudleigh et Chemin de Saint Louet.

QUESTIONS DIVERSES

Inondations : Afin de trouver une solution pour remédier aux inondations et coulées de boue lors de violents orages (en particulier

Chemin du Ricaras et Chemin de l'Églantine), il est envisagé de faire appel au bureau d'étude de la Communauté de Communes Entre Thue et Mue, ce dernier ayant déjà mené une enquête en 2003 sur l'aménagement des bassins versants de la Mue.

Inondations chez certains particuliers : Le Conseil a été informé des difficultés que rencontreraient certains administrés Chemin de Saint Louet quant aux inondations.

Le panneau limitant la traversée de Gruchy à 50 km/h route de Gruchy, n'existe plus. Il est convenu que la commission travaux fera un recensement complet des panneaux sur le territoire de la commune.

FOULEES DE LA MUE (12^{ème} édition)



C'est la douzième année des foulées de la Mue et les coureurs viennent toujours plus nombreux. En effet plus de 1600 participants toutes catégories confondues ont apprécié le parcours : 1477 adultes et 130 jeunes.

Hommage à Michel LEFONDRE

Michel est né à LOUE dans la Sarthe au sein d'une famille de 4 enfants. Après de brillantes études secondaires et universitaires à RENNES puis à CAEN, il est venu avec son épouse Marie-Suzanne s'installer à CAEN où il a gravi, grâce à son amour du droit et du travail, tous les échelons de l'enseignement supérieur pour devenir Professeur de droit à l'Université de CAEN où il a exercé toute sa carrière.

La reconnaissance de ces pairs l'ont amené aux plus hautes fonctions de l'université de CAEN dont il a assuré la Vice Présidence et au sein de laquelle il a été élu Doyen de la Faculté de Droit en 1999.

Tout naturellement et comment pouvait-il en être autrement, avec de telles compétences en droit des collectivités locales, Michel a été élu Conseiller municipal de ROSEL en 1989, où avec sa famille il s'est installé en 1971.

Mais comme dans toute son existence, il s'est présenté à ces élections, après avoir mûrement réfléchi et après avoir participé à la vie associative locale pendant de nombreuses années et notamment au Comité de Jumelage Goodleith-Rosel.

En 1995, sans ambition personnelle, mais dans l'intérêt de sa commune, Michel s'est engagé à conduire une liste aux élections communales qu'il a menée au succès, que nous avons partagé avec nos voisins et amis de LASSON lors d'une soirée mémorable.

C'est d'ailleurs à partir de ce moment qu'une véritable complicité est née entre nos deux communes, auxquelles ROTS et CAIRON sont venus se joindre.

Ce fut l'intercommunalité avant la Loi, la solidarité et l'entraide naturelle qui perdure aujourd'hui à travers des associations de plus en plus intercommunales :

- le Comité des Fêtes
- le Comité de jumelage élargi aux habitants de LASSON
- l'Association de la Vallée de la Mue
- la Muse

Cet embryon d'intercommunalité constitué, Monsieur le Préfet IDRAC n'a pu que l'accompagner en arrêtant le périmètre de la Communauté de Communes "entre Thue et Mue", regroupant 13 communes sur les deux cantons de CREULLY et de TILLY SUR SEULLES.

Là encore la compétence, la rigueur, la droiture de Michel ont pesé lourdement dans la constitu-

tion et le fonctionnement de la Communauté de Communes.

Après un premier mandat bien rempli, Michel en a sollicité un second en 2001 qu'il n'a malheureusement pu achever.

Au cours de ces deux mandats, outre une gestion quotidienne des affaires communales sans faille, Michel LEFONDRE a conduit les opérations les plus significatives suivantes :

- la rénovation du presbytère et son ouverture à l'ensemble de la population, notamment au travers des soirées à thèmes qu'il a mises en place avec son épouse Marie-Suzanne, où simplement tous les habitants de ROSEL ont pu profiter de conférenciers de haut niveau dans tous les domaines, et ceci grâce à son réseau, à son amour pour la culture et son envie de le partager en toute convivialité. Quel succès, quelle chance pour une commune de 550 habitants.

Le presbytère a également permis la création de la Chorale de Rosel à laquelle Michel participait acti-



vement.

Parmi les nombreuses réalisations faites sur la commune nous pouvons citer :

- la création de l'intercommunalité,
- l'agrandissement de la Mairie dans le souci de constituer un endroit de confidentialité pour les habitants,
- la rénovation de l'Eglise, ainsi que le cimetière qui l'entoure, l'illumination de son clocher.
- la rénovation de la voirie communale, le fleurissement des différents quartiers de Rosel.
- la réhabilitation du calvaire de Gruchy ainsi que celui du bourg, la réfection du monument aux morts et la remise en état de la stèle commémorant la libération du hameau de Gruchy en 1944 par les soldats Canadiens.
- la révision du Plan d'occupation des Sols qu'il a souhaité harmonieux pour préserver le cadre de vie de notre commune tout en permettant à de nouveaux habitants de venir s'y installer,
- l'effacement des réseaux aériens en cours, qu'il ne pourra pas malheureusement apprécier.

Dans la structure CAEN Métropole, le schéma de cohérence territoriale qui doit organiser l'aménagement de notre territoire pour les prochaines décennies concernant près de 300 000 habitants, Michel était très souvent sollicité pour son savoir, sa sagesse, sa clairvoyance et sa hauteur de vue.

Avec Michel LEFONDRE disparaît un élu, un homme respectueux des autres et attentif à eux, une personnalité certes, mais toujours accessible, disponible.

Un véritable guide pour notre équipe municipale sur lequel on pouvait se reposer.

Il a accompli son mandat du premier au dernier jour comme il a assuré toutes ses autres fonctions.

Pour terminer sur une note d'espoir, nous pouvons citer Saint Exupéry qui a écrit :

"On n'hérite pas de la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants"

Michel n'a pas fait que de l'emprunter, il a œuvré pour son aménagement harmonieux et nous puiserons, dans le sillon qu'il a tracé, la force de poursuivre le chemin qu'il a quitté beaucoup trop tôt.

Lors de son départ en retraite en 2004, Michel LEFONDRE avait exprimé avec conviction et humour, ce qu'avait représenté pour lui la fonction de professeur à l'Université de Caen : un triple métier d'enseignant, de chercheur et d'administrateur.

Michel, enseignant de droit administratif, a développé les enseignements spécifiques sur la décentralisation et les collectivités locales. Créateur d'un diplôme professionnel de 3^{ème} cycle (le DESS Administration locale), il anima cette formation et contribua ainsi à la formation de très nombreux cadres de la fonction publique territoriale.

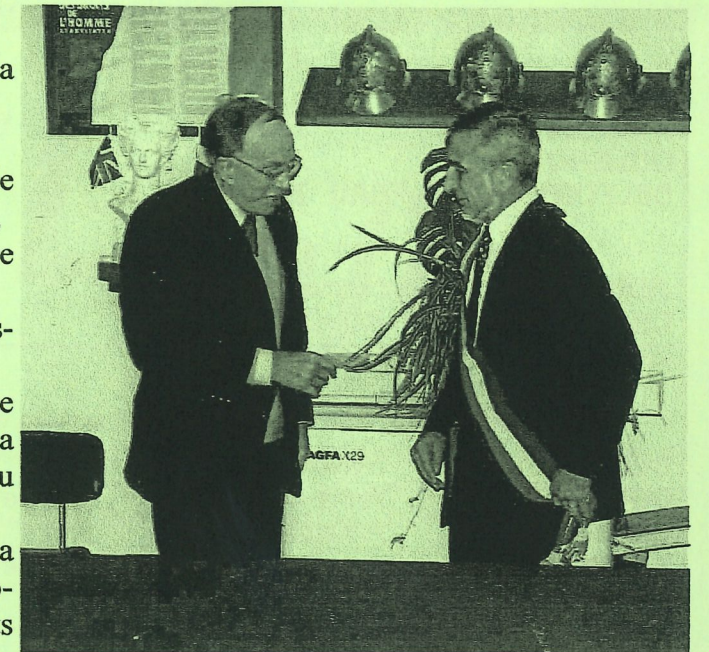
Chercheur, Michel LEFONDRE était devenu un spécialiste reconnu et consulté du droit de la décentralisation et des collectivités locales.

L'administrateur a assuré de lourdes responsabilités à l'Université de Caen : Directeur de la Formation Continue, Vice-président de l'Université, Doyen de la Faculté de Droit.

Dans l'exercice de ces trois métiers, Michel était animé par deux idées simples : œuvrer pour l'intérêt général, contribuer à la mission de service public.

Jean-Marc DUPUIS

Professeur émérite à l'Université de Caen



ETAT CIVIL

Naissances

ROUZER	Gabriel	23/02/2006
QUESNOT	Océane	12/03/2006
DELFORTRIE-VIELPEAU	Maxime	17/10/2006

Décès

JEANNE	Nicole	28/01/2006
CHARLES	Raphaël	09/09/2006
LEFONDRE	Michel	21/11/2006

Mariages

BEUVE	Sylvain	et
BOURREAU	Anne-Sophie	le 26 août
LECLUSE	Arnaud	et
BOURDON	Aurélié	le 9 septembre

Nouveaux arrivants

Me LEMARTINEL	3, rue Boulay
Me TERNOIS	8, rue l'abbé Bourdon
Mr Me GRIMALT	3, route des Canadiens
Mr Me RAZAVET	6, route de Rots
Mr Me MADELEINE MARSELOO	12, chemin de l'Eglantine
Mr Me MARTIN	13, chemin de l'Eglantine
Mr Me MOUZER	8, route de Caen
Mr Me GUILLOT	6, ter du Clos Joli
Me HELOU	10, rue de l'Eglise
Mr Me MADELEINE LANGEARD	6, chemin de Goodleigh
Mr BETTENS	12, chemin du Ferrage
Mr Me LEBAS LOHIER	6, rue Ste Anne
Mr WILD et Me ROUIRE	route de Caen

INFO DECHETS MENAGERS

LE SIDOM DE CREULLY REORGANISE POUR MIEUX TRIER ET VALORISER LES DECHETS RECYCLABLES

Les délégués syndicaux réunis pour valider les conclusions de la commission d'appel d'offre liée à la mise en place d'un nouveau marché de collecte, se sont prononcés sur plusieurs points importants.

1/ La fréquence des collectes de déchets ultimes

Prenant acte de la baisse continue des tonnages de déchets ultimes collectés, ceux-ci passant de 399 kg/habitant/an en 2001 à 276 kg en 2005 ; ayant constaté, suite au suivi de collecte que bon nombre d'habitants ne présentaient leur poubelle qu'une fois par semaine ; prenant note qu'aucune des 22 communes

collectées 1 fois par semaine n'avait souhaité de passage supplémentaire ; ayant le souci de maîtriser la hausse des coûts due à l'augmentation des cours du pétrole, alors que le maintien d'un service identique aurait entraîné un surcoût de 20% : le Conseil Syndical a décidé qu'une seule collecte serait effectuée sur l'ensemble du territoire syndical.

Il faut observer que cette décision va dans le même sens que celle souhaitée après consultation des habitants de Rosel.

Cette prestation sera effectuée par Veolia Propreté, notre actuel prestataire.

La mise en place de cette nouvelle organisation débutera le 1^{er} février 2007.

2/ Collecte des déchets encombrants

Une réglementation du 20 juillet 2006 instituant pour les profession-

La MUSE

L'Assemblée Générale de "La Muse" se déroulera le vendredi 2 février -20h30- en la Mairie de Rosel

Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage organisera le dimanche 10 mars (14h30) un LOTO dans la salle des fêtes de Lasso.

SOIREES
PRESBYTERE

• SOIRÉES À THÈME :

- MARDI 09 JANVIER (20H30) : HISTOIRE DE LA S.M.N. PRÉSENTÉ PAR MR LEMENOREL.
- MARDI 10 FÉVRIER (20H30) : L'AVENIR DES RETRAITES PRÉSENTÉ PAR MR DUPUIS JEAN-MARC
- MARDI 13 MARS (20H30) : UNE CURIOSITÉ HISTORIQUE ET JURIDIQUE : LE CAS DES ILES ANGLO-NORMANDES PRÉSENTÉ PAR MME LORCY MARY-VONNE.

nels revendeurs l'obligation de reprendre tous les matériels d'équipement électriques et électroniques usagés, obligeant les collectivités à trier les déchets de cette nature reçus en déchetterie, interdisant leur mise en décharge, a conduit le Conseil Syndical à s'interroger sur l'utilité de maintenir un ramassage en porte à porte.

Sachant que le SIDOM était le seul syndicat à organiser ces collectes, considérant la mise à disposition des déchetteries pour accueillir ces déchets, et s'inscrivant dans une démarche de valorisation de déchets recyclables, le Conseil Syndical a décidé de ne plus procéder au ramassage des encombrants en porte à porte à partir du 1^{er} février.